

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 14 novembre 2017, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Odile Alain et Martine Bachand

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge

Desjardins

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Claude Vadnais.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue à tous les membres du conseil et leur souhaiter bonne chance dans leur nouveau mandat de quatre ans.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-11-269

Il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 12 « divers » ouvert.

Ordre du jour

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés en octobre 2017
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Dépôt de l'avis public du résultat de l'élection du 5 novembre 2017
- 3.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.5 Dépôt de la liste des donateurs et rapport des dépenses
- 3.6 Nomination des élus aux différents comités et sous-comités
- 3.7 Nomination du maire-suppléant et substitut du maire à la MRC
- 3.8 Nomination d'un délégué et substitut à la RIAM
- 3.9 Signatures autorisées auprès de l'institution financière
- 3.10 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour 2018
- 3.11 Cotisation annuelle de la FQM
- 3.12 Renouvellement des assurances avec la MMQ
- 3.13 Demande d'appui financier du Comité de la Rivière Noire
- 3.14 Contrat du photographe Patrick Roger
- 3.15 Demande de subvention programme sport-étude
- 3.16 Proclamation journée mondiale de l'enfance
- 3.17 Campagne d'affichage sur la sécurité routière
- 3.18 Formation FQM pour les élus(es)
- 3.19 Demande pour acquitter panneaux pour La Guignolée
- 3.20 Budget 2018 quotes-parts de la MRC – Partie 9 et Partie 11

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Priorités d'action 2018-2019 avec la Sûreté du Québec
- 4.2 Besoins en formation 2018 – Adoption de l'estimation des besoins

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Demande pour programme AIRRL (rue Lacroix)

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Copie règlement

6.2 RIAM – achat regroupé de bacs roulants

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

7.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ – 91, rang Charlotte

7.3 Nomination au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Dépôt des activités 2017 et demande de budget 2018

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. DIVERS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017

Résolution 2017-11-270

Il est proposé par le conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – octobre 2017

Résolution 2017-11-271

Il est proposé par le conseiller Jean-François Chagnon, appuyé de la conseillère Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'octobre 2017 totalisant la somme de 110 177 \$, en plus des salaires versés au montant de 42 754,58 \$ et d'en ratifier le paiement.

FACTURES PAYÉES

ADMINISTRATION:

R	Barcelo Stephan - Architecte	Hon.prof. - étude relocalisation de la bibliothèque	2 730,66 \$
I	Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
I	Bellemare Sylvie	Remb. de taxes mun. payées par erreur	259,80 \$
D	Benoit Patrick - traiteur	Buffet des aînés du 1er octobre	1 132,50 \$
D	Brunelle Louise	Remb.achat pour goûter-départ membres conseil	21,45 \$
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau	133,20 \$
R	Chabot Denis	Frais de dépl. - congrès des élus	274,89 \$
I	CIBC	Remb. taxes mun. payées par erreur	1 734,14 \$
D	Cloutier Bernard	Remb.achats - art de rues	234,81 \$
D	Coopérative Telsys	Soutien informatique - HDV	155,21 \$
D	Copie du Centre-Ville inc.	Journal municipal - septembre	583,50 \$
D	Daudelin Stéphanie	Remb.matériel pour Activité Art de rue (CPF)	754,39 \$
D	Desjardins France	Remb. différence de prix (étuis des tablettes)	37,65 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - septembre 2017	3 454,76 \$

I	Deslauriers Lemoine Céline	Remb. taxes municipales payées par erreur	230,61 \$
D	Dion Gérard & fils	Changer thermostat - HDV	112,47 \$
D	Donais & Fils	Entretien bâtiment HDV	82,14 \$
I	Financière Manuvie	Assces collectives - novembre	3 383,79 \$
D	Guérin Monic	Remb.achat pour goûter-départ membres conseil	85,85 \$
D	Laferté Centre de rénovation	Rempl.de robinet - HDV	93,68 \$
D	Laplante Sylvain	Remb.diners dir.et secrétaire d'élection 6 oct.	52,46 \$
R	Larocque Cournoyer	Hon.ing.étude relocalisation bibliothèque	1 379,70 \$
D	Marché Sylvain Martel	Produits nettoyants - HDV	18,39 \$
D		Achats pour activité Art de rue (CPF)	125,80 \$
D		Achats pour journée des aînées	207,93 \$
D	Megaburo inc.	Frais copies	160,19 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - septembre 2017	9 149,27 \$
D	Monty, Sylvestre, conseillers jurid.	Honoraires professionnels - septembre	1 105,87 \$
D	MRC Les Maskoutains	Mise à jour du rôle d'évaluation	410,71 \$
I	Perreault Bourdon Jennifer	Remb. taxes municipales payées par erreur	187,67 \$
D	Petite caisse	Achats divers	130,65 \$
R	Premiers répondants de St-Liboire	Subvention 2017- dernier versement	4 000,00 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - sept. 2017 (taux réduit)	2 972,89 \$
I		DAS - sept. 2017 (taux régulier)	128,17 \$
D	Restaurant Le Lib	Frais disco de sept. - Coin des Zados	185,69 \$
D	Robidoux Mélanie	Gateaux - activité art de rues	150,00 \$
D	Sercost	Enveloppes - élections	379,42 \$
I	Sogetel	Frais de téléphone- HDV	492,73 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance HDV - oct. à déc.	176,14 \$
D	Tardif Raymond	Remb. achats divers - comité des aînés	355,04 \$
R	Tremblay JY, arpenteur-géomètre	Plan de localisation - HDV	804,83 \$
D	Visa (Féd.qué.des municipalités)	Ajout d'un item congrès des élus(remb.par Y.W.)	45,94 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - août	16,00 \$
D	Visa (Laferté)	Achat d'un tapis HDV - entrée côté loisirs	36,16 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Décoration - entrée HDV	12,64 \$
D	Visa (Soc.Canadienne des postes)	Achat de timbres	1 172,75 \$
D	Visa (RDPRM)	Vérification de propriété	3,00 \$
R	Vadnais Claude	Frais de dépl. - congrès des élus	582,71 \$
R	Winter Yves	Frais de dépl. - congrès des élus	480,51 \$

BIBLIOTHÈQUE

D	Buropro Citation	Fournitures de bureau	135,66 \$
D	Châtelaine	Renouvellement abonnement	17,25 \$
D	Réseau Biblio de la Montérégie	Cartes d'abonnés	42,20 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	49,28 \$

LOISIRS

D	Excavation Sylvain Plante	Voyage de terre pour les parcs	459,90 \$
I	Hydro-Québec	Parc des bénévoles	32,02 \$
D	Société Coop.agricole Ste-Hélène	Entretien des parcs	102,16 \$

SERVICE INCENDIE:

I	Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	282,68 \$
R	Côté Jacinthe	Frais couturière pour écussons	70,00 \$
I	Extincteurs Milton	Entretien et recharge de cylindres	166,73 \$
D	Lemay Dominic	Remb. frais fête 40 ans de service Y.Ménard	1 000,00 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	24,76 \$
I	Pétroles Irving	Carburant	29,58 \$
D	Thibault & Associés	Test annuel des équipements	747,34 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Fr. de surveillance caserne - oct.à déc.	83,02 \$
I	Sogetel	Frais communication	57,43 \$

URBANISME

D	Buropro Citation	Fournitures de bureau	16,72 \$
R	Combeq	Formation 29 et 30 novembre - J.Rondeau	620,87 \$

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

D	Acklands Grainger	Inspection annuelle équipement - eaux usées	378,73 \$
---	-------------------	---------------------------------------------	-----------

D	Air Liquide Canada inc.	Location de 2 bouteilles - garage	328,83 \$
R-D	André Paris inc.	Fauchage de levées et fauchage à usine épur.	3 269,89 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	252,73 \$
R	Bionest Technologies	Entretien système d'épuration UV	275,77 \$
D	Centre de rénovation A.L.	Clés sécurisées et cadenas - voirie	300,03 \$
D	Clôtures et Patios d'aujourd'hui	Réparation clôture du puits # 2	53,60 \$
R	Contrôle P.M. inc.	Remplacement pièces de l'automate du puits 2	3 003,31 \$
R		Divers ajustements - aqueduc	813,67 \$
D	Contrôle Provan	Entretien aqueduc (2 factures)	2 019,42 \$
D	Coopérative Telsys	Soutien informatique - usine de filtration	186,84 \$
I	CST Canada	Carburant	746,38 \$
R	Dion Gérard et Fils	Changer lumières de rues défectueuses	4 041,45 \$
D	Elec-Tro	Raccordement lanex Poste Lacroix et Quintal	1 537,47 \$
D	Emco Corporation	Entr.aqueduc, eaux usées et asphalte froide	1 469,90 \$
R	Franklin Empire	Entretien éclairage de rues	2 225,34 \$
D	Freightliner et sterling	Entretien Sterling	35,40 \$
R	Gaucher Charles	Allocation bottes de sécurité	114,94 \$
R	GE Water & Process tech.Canada	Formation des employés - usine eau potable	5 702,76 \$
I	Groupe Environex	Analyses eau potable et eaux usées	717,73 \$
I	Groupe Ultima	Ajustement réservoirs génératrices	71,00 \$
I	Hoskin Scientifique	Produits chimiques - aqueduc	732,10 \$
I	Hydro-Québec	44 Morin, 110 des Erables, 58 des Saules	242,06 \$
I		48 rue Parent, Éclairage public	858,94 \$
I		105 rue Lacroix, 110 Terrasse Bagot	3 405,01 \$
R	Intéral	Logiciel maintenance - frais mensuels	109,23 \$
D	Laferté Centre de rénovation	Pièces signalisation	15,96 \$
D	Larocque Réналd	Remb. achat équipement de sécurité	45,98 \$
D	Lawson Products	Entretien des soufflantes - usine eaux usées	50,41 \$
R	Lignes Maska inc.	Lignage des rues	7 787,80 \$
D	Marché Sylvain Martel inc.	Bouteilles d'eau - garage	12,76 \$
I	Martech	Pancartes signalisation	735,27 \$
R	Ministre des finances du Québec	Autorisation de formation OW-2 - P.Perazzo	112,00 \$
D	Moreau Antonio Ltée	Vestes de sécurité	151,06 \$
D	Mutuelle des municipalités du Québec	Franchise - sinistre du 29 juin 2017	500,00 \$
D	Oxygène Granby	Location cylindre pour soudure	91,93 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - 6e versement	1 437,19 \$
R	Pelchat Karl	Allocation bottes de sécurité (rempl.chèque)	150,00 \$
I	Petroles Irving	Carburant - voirie	165,01 \$
D	Québec Bolts inc.	Pièces diverses - garage	74,21 \$
I	Regie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - sept. 2017	9 270,01 \$
I		Organiques et recyclage - sept. 2017	8 686,01 \$
R		15 bacs bruns	1 078,80 \$
D	Ressorts Maska	Inspection Sterling	270,55 \$
D	S.G.L. Distribution inc.	Adapteurs - voirie	21,62 \$
D	Sinto inc.	Entretien camions, et soufflantes (eaux usées)	1 538,14 \$
D	Société Coop.agricole Ste-Hélène	Peinture pour signalisation et matériaux usine	105,50 \$
I-R	Sogetel	Frais tél.garage,eau potable, eaux usées	356,29 \$
D	Systèmes Christian Dion	Fr. de surveillance oct. à déc.garage et aqueduc	166,05 \$
D	Visa (Canadian Tire)	Pièces - entretien usine de filtration	40,01 \$
D	Visa (Rona)	Pièces pour véhicule Cube	27,45 \$
		TOTAL DES COMPTES PAYÉS	110 177,00 \$
I	Salaires versés	octobre	42 754,58 \$

D: Délégation I: Incompressible R:Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2017-11-272

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 5 990,40 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

FACTURES À PAYER

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:

MRC des Maskoutains	Hon.ingénieur - Réfection 9e Rang	373,75 \$
	Hon.ingénieur - Réfection chemin Berline	431,25 \$
	Hon.ingénieur - Prolong.égoût et aqueduc	28,75 \$
	Hon.ingénieur - Réfection St-Patrice et Quintal	86,25 \$
Myrroy inc.	Vidange du réseau pluvial	5 070,40 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	5 990,40 \$

3.3 Dépôt de l'avis public du résultat de l'élection du 5 novembre 2017

La directrice générale et Présidente d'élection pour la municipalité de Saint-Liboire procède au dépôt de l'avis public du résultat de l'élection du 5 novembre 2017.

3.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la municipalité de Saint-Liboire.

3.5 Dépôt de la liste des donateurs et rapports des dépenses

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt de la liste des donateurs et rapports des dépenses des membres du conseil et candidats à l'élection du 5 novembre de la municipalité de Saint-Liboire.

3.6 Nomination des élus aux différents comités et sous-comités

Résolution 2017-11- 273

Considérant que suite aux élections du 5 novembre 2017, il est pertinent de nommer les élus responsables des différents dossiers et comités ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De nommer monsieur le Maire Claude Vadnais, d'office sur tous les comités ;
- De nommer les personnes suivantes responsables des comités :

AQUEDUC-ÉGOUTS / ENTRETIEN DES BÂTIMENTS / VOIRIE ET DÉNEIGEMENT :

Yves Winter & Yves Taillon

BIBLIOTHÈQUE :

Martine Bachand & Odile Alain

GESTION DU PERSONNEL :

Jean-François Chagnon & Yves Taillon

LOISIRS & CULTURE:

Serge Desjardins & Martine Bachand

SÉCURITÉ PUBLIQUE / PREMIERS RÉPONDANTS, SERVICE INCENDIE & SÛRETÉ DU QUÉBEC :

Serge Desjardins & Jean-François Chagnon

COURS D'EAU / RIVIÈRE NOIRE CRN / VANDAL & AUTRES:

Yves Taillon & Yves Winter

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS :

Odile Alain & Jean-François Chagnon

CCR – CIRCULATION ROUTIÈRE:

Yves Winter & Serge Desjardins

SLF - SAINT-LIBOIRE EN FÊTE:

Yves Winter & Martine Bachand

CPF - POLITIQUE DE LA FAMILLE :

Yves Winter & Jean-François Chagnon

MADA – COMITÉ DES ÂÎNÉS:

Yves Winter & Yves Taillon

COMITÉ DES ZADOS:

Martine Bachand & Yves Winter

CCU – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME:

Yves Taillon & Serge Desjardins

PARADE DE NOËL:

Martine Bachand & Yves Winter

COMITÉ DES ARTS:

Odile Alain & Jean-François Chagnon

3.7 Nomination du maire-suppléant et substitut du maire à la MRC

Résolution 2017-11-274

Considérant le besoin de nommer un suppléant à monsieur le Maire;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martine Bachand, appuyé du conseiller Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit nommé monsieur Yves Winter, maire-suppléant et le mandater à remplacer Monsieur le Maire, Claude Vadnais à la MRC des Maskoutains et l'autoriser à signer tous les documents avec la directrice générale, madame France Desjardins, en l'absence du Maire de la municipalité de Saint-Liboire.

3.8 Nomination d'un délégué et substitut à la RIAM

Résolution 2017-11-275

Considérant qu'il y a lieu de nommer un délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ainsi qu'un substitut;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Odile Alain à titre de déléguée, ainsi que monsieur Jean-François Chagnon à titre de substitut du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

3.9 Signatures autorisées auprès de l'institution financière

Résolution 2017-11-276

Considérant qu'il y a lieu de modifier les signatures autorisées auprès de l'institution financière ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé de la conseillère Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le Maire, Claude

Vadnais ainsi que le maire-suppléant Yves Winter, en l'absence du maire, à signer conjointement avec l'une des personnes suivantes de l'administration, tous les chèques, ou ordres de paiement émis par la Municipalité de Saint-Liboire à partir de tout compte bancaire. Ces personnes étant :

- France Desjardins, directrice générale
- Louise Rajotte, adjointe administrative
- Louise Brunelle, adjointe à la direction
- Monic Guérin, réceptionniste

De transmettre copie de la présente à la Caisse Populaire de Saint-Liboire et d'abroger toute résolution antérieure traitant du même sujet.

3.10 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour 2018

Résolution 2017-11-277

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année, le calendrier des séances ordinaires du conseil qui seront tenues au cours de l'année à venir ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Taillon, appuyé de la conseillère Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal au courant de l'année 2018 à compter de 19 h aux dates suivantes :

16 janvier	6 février	6 mars	3 avril	1^{er} mai	5 juin
3 juillet	14 août	4 septembre	2 octobre	6 novembre	4 décembre

3.11 Cotisation annuelle à la FQM

Résolution 2017-11-278

Considérant notre adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martine Bachand, appuyé du conseiller Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités en acquittant la somme de 3 339,22 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement pour notre adhésion 2018.

3.12 Renouvellement des assurances avec la MMQ

Résolution 2017-11-279

Considérant que le contrat d'assurances générales de la Municipalité vient à échéance le 31 décembre prochain, le renouvellement s'impose donc et que le Groupe Ultima, Chapdelaine Assurances nous a fait parvenir les montants pour l'année 2018;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé du conseiller Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement pour l'année 2018 de la police d'assurances générales de la Municipalité auprès du Groupe Ultima, représentant la Mutuelle des Municipalités du Québec selon leur proposition au montant d'environ 54 119 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement au budget de 2018.

3.13 Demande d'appui financier du Comité de la Rivière Noire

Résolution 2017-11-280

Considérant la demande d'appui financier pour les activités du Comité de la Rivière Noire ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le montant de 250 \$ et d'en effectuer le paiement au budget 2018.

3.14 Contrat du photographe Patrick Roger

Résolution 2017-11-281

Considérant les élections du 5 novembre dernier, et les nouveaux élus pour le prochain mandat de 4 ans;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Odile Alain, appuyé du conseiller Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la prise de photos des élus par Patrick Roger Photographe et de débloquer une somme d'environ 700 \$ plus les taxes applicables pour la séance et l'achat des photos et cadres pour la salle du conseil et d'en effectuer le paiement.

3.15 Demande de subvention programme sport-étude école Henri-Bachand

Résolution 2017-11-282

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour subvention au Programme initiation sport-réussite éducative pour l'année 2018 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martine Bachand, appuyé du conseiller Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le montant de 7 500 \$ à l'école Henri-Bachand pour le Programme sport-réussite éducative et d'en autoriser le paiement au budget 2018.

3.16 Proclamation journée mondiale de l'enfance

Résolution 2017-11-283

Considérant que le 20 novembre, des municipalités et des MRC marqueront ensemble la Journée mondiale de l'enfance;

Considérant la Politique de la famille et de développement social qui, par ses objectifs, valorise l'éducation, et ce, dès la petite enfance;

Considérant l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;

Considérant que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante du continuum éducatif;

Considérant que les études de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;

Considérant que, selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;

Considérant le rapport administratif de la chargée de projet à la famille daté du 16 août 2017;

Considérant la recommandation de la Commission permanente de la famille formulée lors de la réunion du 5 octobre 2017;

En conséquence il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- DE PROCLAMER le 20 novembre Journée mondiale de l'enfance et encourage les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

3.17 Campagne d'affichage sur la sécurité routière

Résolution 2017-11-284

Considérant la demande des syndicats de l'UPA des Maskoutains nord-est et de la Vallée maskoutaine de connaître les municipalités intéressées à participer à une campagne d'affichage sur la sécurité routière qui se tiendrait au printemps et à l'automne chaque année;

Considérant que l'affichage indiquant la présence potentielle de machinerie agricole sur les routes pouvant mener à des accidents est jugé insuffisant, puisque les automobilistes ne voient pas toujours de loin la machinerie agricole, notamment en raison de la configuration des routes;

Considérant que la machinerie agricole est de plus en plus imposante, ce qui occasionne des problématiques de visibilité, mais aussi un risque accru pour les utilisateurs de la route, notamment lors de dépassements;

Considérant que les syndicats de base de l'UPA de la Montérégie fourniront les affiches et que chaque municipalité aura la responsabilité de procéder à l'installation des panneaux d'affichage temporaires aux extrémités de leur municipalité, au printemps et à l'automne, sur les chemins publics dont l'entretien est à leurs charges au sens du paragraphe 6 de l'article 4 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) ou bien sur des terrains appartenant à des tiers en ayant obtenu leurs autorisations au préalable;

Considérant que les membres du comité de liaison MRC/UPA recommandent au conseil de demander, à cet effet, aux municipalités de notre MRC à déclarer leur intérêt par voie de résolution, à participer à la campagne d'affichage temporaire sur la sécurité routière des syndicats de base de l'UPA de la Montérégie, qui aurait lieu chaque printemps et automne sur les chemins publics dont l'entretien est à leurs charges au sens du paragraphe 6 de l'article 4 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) ou terrains appartenant à des tiers en ayant obtenu leurs autorisations, et ce, avant la fin janvier 2018;

En conséquence il est proposé par le conseiller Yves Taillon, appuyé de la conseillère Odile Alain, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De déclarer notre intérêt à participer à la campagne d'affichage sur la sécurité routière des syndicats de base de l'UPA de la Montérégie qui aurait lieu chaque printemps et automne sur les chemins publics dont l'entretien est à notre charge au sens du paragraphe 6 de l'article 4 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2) ou des terrains appartenant à des tiers en ayant obtenu leurs autorisations au préalable, et ce, avant la fin janvier 2018.

3.18 Formation FQM pour les élus(es)

Résolution 2017-11-285

Considérant la nécessité pour les élus de suivre la formation adéquate à leur nouveau rôle ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé du conseiller Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à inscrire les nouveaux élus à la formation offerte par la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) et de débloquer un montant d'environ 442 \$ taxes incluses par personne intéressée et d'effectuer une partie du paiement au budget 2018. À noter que les élus verront à faire un bref rapport de leur formation à chacune des séances suivant leur formation.

3.19 Demande pour acquitter le coût des panneaux pour La Guignolée

Résolution 2017-11-286

Considérant la demande pour acquitter le coût de deux panneaux pour La Guignolée de Saint-Liboire ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martine Bachand, appuyé du conseiller Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquitter le coût de fabrication de deux panneaux en coroplast 48 x 96 pouces annonçant La Guignolée au montant d'environ 200 \$ taxes incluses et d'en effectuer le paiement.

3.20 Budget 2018 quotes-parts de la MRC – Partie 9

Résolution 2017-11-287

Considérant la demande pour quotes-parts de la MRC des Maskoutains pour la partie Prévention incendie ;

Considérant que les élus se déclarent satisfaits des documents présentés, séance tenante, en regard avec ce dossier, et souhaitent procéder aux délibérations sur le sujet présenté ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé du conseiller Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente pour la prévention incendie avec la MRC des Maskoutains et d'autoriser le maire et la directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence à signer l'entente Prévention incendie et tout autre document inhérent à la présente entente.

Budget 2018 quotes-parts de la MRC – Partie 11

Résolution 2017-11-288

Considérant la demande pour quotes-parts de la MRC des Maskoutains pour la partie Service juridique destiné aux municipalités ;

Considérant que les élus se déclarent satisfaits des documents présentés, séance tenante, en regard avec ce dossier, et souhaitent procéder aux délibérations sur le sujet présenté ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé de la conseillère Odile Alain et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer la nouvelle entente pour le Service juridique destiné aux municipalités avec la MRC des Maskoutains et d'autoriser le maire et la directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence à signer l'entente du Service juridique destiné aux municipalités et tout autre document inhérent à la présente entente.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Priorités d'action 2018-2019 pour la Sûreté du Québec

Résolution 2017-11-289

Considérant la demande de la Sûreté du Québec afin de connaître les priorités d'action 2018-2019 de la municipalité de Saint-Liboire ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'identifier les priorités d'action pour la municipalité de Saint-Liboire, soit :

- Opération sécurité routière, notamment dans le périmètre scolaire et lors des transports scolaires et sur la rue Gabriel de plus que sur le 9^e rang ;
- Opération éducation et sensibilisation de la population et des étudiants de l'école Henri-Bachand ;
- Opération prévention de la criminalité

4.2 Besoins en formation 2018 – Adoption de l'estimation des besoins

Résolution 2017-11-290

Considérant les besoins en formation pour les pompiers volontaires de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé du conseiller Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimation des besoins en formation pour les pompiers volontaires soit :

- 2 – Pompier 1
- 1 - MDO (Matières dangereuses opération)
- Formation SUMI (sauvetage urgence milieu isolé)
- Flash formation (formation non accréditée – nouvelles techniques non reconnues à date)

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Demande pour programme AIRRL (rue Lacroix)

Résolution 2017-11-291

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Yves Taillon, appuyé de la conseillère Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Liboire autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL, et ce, pour la rue Lacroix.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du règlement numéro 17-094 de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant certaines modalités relatives au programme régional de vidange des installations septiques.

6.2 RIAM – Achat regroupé de bacs roulants

Résolution 2017-11-292

Considérant que la municipalité a signé l'entente permettant la constitution de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;

Considérant les différents services de gestion des matières résiduelles mis en place par la Régie à savoir, l'enlèvement des matières recyclables, des matières organiques et des résidus domestiques;

Considérant que pour des fins d'économie d'échelle, la Régie propose à ses municipalités membres d'acquérir des bacs roulants par le biais d'un achat conjoint;

Considérant que la Régie a fixé **au 11 décembre 2017 la date limite** à laquelle les municipalités membres doivent faire parvenir, par résolution, leur nombre respectif de bacs;

Considérant l'intérêt de la municipalité d'acquérir des bacs roulants, conjointement avec les autres municipalités intéressées de la Régie;

Considérant que la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains accepte d'exercer les pouvoirs nécessaires à cet achat conjoint, y compris celui d'accorder le contrat;

Considérant les articles 621 et suivants du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)* et 468.52 et suivants de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Odile Alain, appuyé du conseiller Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'acheter le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous.

BACS VERTS (MATIERES RECYCLABLES)	BACS AERES BRUNS (MATIERES ORGANIQUES)	BACS GRIS (RÉSIDUS DOMESTIQUES)	
360 LITRES	240 LITRES	240 LITRES	360 LITRES
25	10		25

De déléguer à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat.

De conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Pour les bacs gris, le fournisseur retenu devra facturer individuellement chaque municipalité en fonction du nombre de bacs demandés;
- Pour les bacs bruns et les bacs verts, le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant au 11, rue Lemonde à Saint-Liboire.

D'autoriser le maire et la directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence, à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la municipalité.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 31 octobre 2017, des permis et certificats émis est déposée représentant dix-neuf (19) permis pour un montant total de 466 804 \$ par la directrice générale séance tenante.

7.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ – 91, rang Charlotte

Résolution 2017-11- 293

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par les services EXP inc. pour la compagnie Corporation Pétroles Parkland concernant la propriété située au 91, rang Charlotte;

Considérant que cette demande vise à autoriser le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 582 317 et 5 582 318 d'une superficie de 3,32 hectares;

Considérant que la demande vise particulièrement l'implantation d'un ou des commerces de restauration, une station-service et un dépanneur sur une propriété ayant déjà fait l'objet de deux autorisations pour usage autre qu'agricole (décisions numéros 149903 et 406362);

Considérant que la propriété visée par la demande est adjacente à l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20), à proximité de la sortie 147 et est entourée par de nombreux usages non agricoles;

Considérant qu'une partie du secteur visé est actuellement utilisée à une fin autre que l'agriculture, et ce, depuis de nombreuses années;

Considérant que l'autorisation recherchée n'aurait pas d'impact négatif supplémentaire sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole puisqu'il y a déjà plusieurs activités non agricoles adjacentes au site visé;

Considérant que la demande minimise les conséquences néfastes sur la pratique des activités agricoles existantes et sur le développement des activités agricoles, puisque le secteur visé est en partie enclavé par la présence de l'autoroute Jean-Lesage, de la route 116 et de l'activité commerciale de l'hôtel Laliberté et que sa superficie est insuffisante pour permettre la mise en place d'une exploitation agricole viable ou pour y pratiquer une culture durable;

Considérant qu'il n'y a pas de site à l'extérieur de la zone agricole qui permettrait la réalisation de ce projet, notamment en raison du positionnement de l'autoroute Jean-Lesage;

Considérant que la demande ne met pas en péril l'homogénéité du milieu agricole puisque la propriété visée par la demande n'est pas exploitée à des fins agricoles depuis plusieurs années et que les lots avoisinants ne subiront aucun impact du projet pour la poursuite de leurs activités en raison du fait qu'il existe d'autres usages non agricoles dans le secteur;

Considérant que les critères de l'article 62 de la Loi applicable sont respectés;

Considérant que le projet est conforme aux usages autorisés dans la zone visée en vertu du règlement de zonage numéro 86-97;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Serge Desjardins, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de la compagnie Corporation Pétroles Parkland concernant le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 582 317 et 5 582 318 situé sur au 91, rang Charlotte et de confirmer que cette demande est conforme au règlement de zonage numéro 86-97.

7.3 Nomination au comité consultatif d'urbanisme

Résolution 2017-11-294

Considérant les élections municipales de novembre 2017;

Considérant que Monsieur Yves Taillon, anciennement membre citoyen du Comité Consultatif d'Urbanisme est maintenant membre élu;

Considérant que Madame Annie-Claude Bossé avait mentionné qu'elle désirait faire partie du CCU lors d'un appel de candidatures précédent et qu'elle a récemment manifesté son intérêt;

Considérant que les mandats des autres membres citoyens prendront fin le 31 janvier 2018 et qu'il est opportun de les renouveler d'ici cette date ;

Considérant que monsieur Pierre Heine souhaite poursuivre son implication auprès du CCU et que monsieur Sébastien Benoit a été approché et se dit intéressé à s'impliquer au sein du Comité consultatif d'urbanisme lorsque le mandat de monsieur Louis Forest sera terminé le 31 janvier 2018 ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martine Bachand, appuyé du conseiller Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer, pour un mandat de deux ans :

- Pierre Heine au siège numéro 1;
- Annie-Claude Bossé au siège numéro 3;
- Sébastien Benoit au siège numéro 5, et ce à partir du 1^{er} février 2018.

Les mandats de ces membres sont d'une durée de deux ans et prendront fin le 31 décembre 2019.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Dépôt des activités 2017 et demande de budget 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du document activités 2017 et demande de budget 2018 du comité des Loisirs St-Liboire inc.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Odile Alain : *aucun rapport, nouvellement élu*

Monsieur Jean-François Chagnon : *aucun rapport, nouvellement élu*

Monsieur Yves Winter : *Parade de Noël, CCR*

Monsieur Yves Taillon: *aucun rapport, nouvellement élu*

Monsieur Serge Desjardins: *aucun rapport, nouvellement élu*

Madame Martine Bachand : *aucun rapport nouvellement élu*

Monsieur Claude Vadnais : *MRC des Maskoutains, Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, Loisirs*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la deuxième période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 3 octobre au 14 novembre 2017 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. DIVERS

Aucun point n'y a été discuté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2017-11-295

Il a été proposé par le conseiller Jean-François Chagnon, appuyé de la conseillère Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 h 45.

Le maire

La directrice générale/secrétaire-trésorière

Claude Vadnais

France Desjardins

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 décembre 2017 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.